

Rencontre Intersyndicale avec le Directeur. – 03/12/2020

Le 3 décembre 2020, le nouveau Directeur Départemental, Philippe MERLE, a souhaité un premier contact avec les organisations syndicales, en présentiel, Il a accepté notre proposition de nous recevoir en intersyndicale alors que des bilatérales avaient été initialement proposées, il était accompagné de Mme CASTREC.

Un échange dont nous avons perdu l'habitude, certes courtois mais sans surprise puisque pour le Directeur, le calendrier est acté et donc le projet NRP est validé, il ne reviendra pas dessus, même pendant la crise sanitaire.

S'il a bien lu notre lettre ouverte, le Directeur n'a apporté aucun document complémentaire demandé !

Nous avons pu échanger pendant 2 heures, un temps cependant court vu l'étendue des sujets !

Le contexte sanitaire :

La question se pose sur l'après 15 décembre avec de nombreux sujets (si dé-confinement!) :

- Les mesures barrières restent en vigueur et un message de vigilance sera rappelé à l'ensemble des agents surtout sur la période des fêtes à venir et des vacances scolaires.

- Le Directeur rencontrera prochainement les Médecins de Prévention.

- La question du développement du **télétravail** continue, la Direction cherche toujours à le déployer même en mode dégradé de crise. Actuellement 21 à 22 % dans le 56 (30 à 35 % au niveau national).

Nous avons demandé qu'une étude soit menée localement (GT CHS-CT) sur toutes les conséquences du télétravail : les équipes de travail, les chefs de service, les aménagements des postes de travail.

Le Directeur ne semble pas être opposé à cette proposition.

Concernant la mise à disposition de téléphones professionnels, la Direction s'est dotée d'une cinquantaine d'appareils, pour répondre dans un premier temps à la demande CHS des personnels sur le terrain et étudie les possibilités de l'étendre à d'autres services ...

- Le Directeur a accepté de faire un point régulier (par quinzaine) sur la **situation sanitaire** dans le 56 et les statistiques sur le télétravail. [Demande récurrente]

- **Accueil du public** : les horaires d'ouverture au public actuels perdureront après le 15/12.

Sur la question des vigiles, dont les contrats doivent prendre fin le 15/12, Mme CASTREC a répondu qu'elle prolongera seulement de 3 jours leur présence jusqu'au 18/12 inclus, estimant que la période de vacances et le mois de janvier engendrent une plus faible fréquentation.

Le NRP :

Comme écrit plus haut, pas de retour en arrière, la décision est gouvernementale et elle est validée ! Mais le discours est un peu différent, le Directeur conçoit que la finalité de cette réforme est de répondre aux perpétuelles suppressions d'emplois.

Il entend également nos doutes sur les faisabilités de remettre de la proximité sur l'ensemble du département quand demain, 22 nouvelles suppressions brutes (avec + 1 IP, 21 nettes) vont laminer nos services.



Il entend aussi nos craintes sur la perte de compétence et les services qui accueilleront des missions transférées mais sans agents !!

L'écoute est importante, nous l'avions perdue mais les actes et les décisions sont primordiaux. Les opérations maintenues au 1^{er} janvier vont chambouler le cadre professionnel et personnel de nombreux agents mais aussi l'environnement de nombreux services ...

N'hésitez pas à nous faire remonter, toutes vos infos, situations perso et pro, ...

→ **Solidaires Finances Publiques 56**

solidairesfinancespubliques.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr

Secrétaire : **Yannick LE SAUSSE**

[yannick.lesausse@dgfip.finances.gouv.fr]

→ **CFDT Finances Publiques 56**

cfdt.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr

Secrétaire : **Hervé GEORGE**

[hervé.george@dgfip.finances.gouv.fr]

→ **CGT Finances Publiques 56**

cgt.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr

Secrétaire : **Christophe RISSEL**

[christophe.rissel@dgfip.finances.gouv.fr]

→ **FO Finances Publiques 56**

fo.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr

secrétaire : **Patrick RAVACHE**

[patrick.ravache@dgfip.finances.gouv.fr]

Suppressions d'emplois 2021 dans le 56 :

[CTR du 9/12/2020]

- + 1 IP,
- 3 IDIV HC,
- 1 IDIV CN,
- 1 A,
- 10 B,
- 7 C

Le Télégramme

Publié le 01 décembre 2020 à 18h18

À Auray, l'intersyndicale « ne comprend rien à la réorganisation » des Finances publiques

L'Intersyndicale des Finances publiques du Morbihan est toujours aussi inquiète : la réorganisation des services se fera, selon elle, aux dépens des particuliers et créera de nouvelles tensions chez les agents



Un vent de contestation avait été soulevé à l'été 2019, avec l'annonce de la réorganisation massive des services des Finances publiques, lancée à l'époque par Gérald Darmanin. Elle étudiait la possibilité de fermer certaines trésoreries. Le centre des impôts d'Auray était dans le lot. Il y a un an, la direction des Finances publiques du Morbihan avait voulu rassurer les agents et le public : emplois et services seraient maintenus à Auray.

Un nouveau bâtiment était évoqué pour les accueillir dans le quartier de la gare. Un an après, l'intersyndicale se pose toujours autant de questions, devant le bâtiment, rue du Penher, qui ne sait toujours pas à quelle vitesse il sera déserté. Ou même s'il sera vraiment déserté. « On est dans l'attente. Que va devenir ce bâtiment qui appartient à la ville ? Va-t-il y rester des services ? Est-ce que les Finances publiques vont être renvoyées vers un futur centre du côté de la gare, ou l'annonce de la création du futur siège d'Auray Quiberon Terre Atlantique à Brec'h, avec l'appel d'air créé du côté de Porte Océane va-t-elle entraîner des changements ?

On ne sait rien et on ne comprend pas la pertinence de l'implantation de services à Ploërmel pour les usagers qui vivent à Auray ou à Belle-Ile... », s'inquiètent les délégués syndicaux.

Un nouveau directeur départemental est arrivé

Ils ont prévu de rencontrer le nouveau directeur, Philippe Merle, le nouveau directeur des Finances publiques du Morbihan. « Nous allons demander a minima une pause et un réexamen des projets, tant le besoin de proximité des administrations a été démontré lors de cette période de crise sanitaire...

Nous ne pouvons pas accepter par ailleurs que des agents soient dans l'obligation de déménager, de changer de vie, alors qu'un nouveau confinement peut arriver à tout moment ».